

Cet article vous est proposé par CFO-news : le quotidien de la Communauté de la Finance Opérationnelle

Dématérialiser les courriers entrants : accord de partenariat entre Dynapost et Azur Technology

Azur Technology, éditeur et intégrateur de solutions de dématérialisation des documents et d'automatisation des processus métiers et Dynapost, filiale de Docapost (Groupe La Poste) et de Néopost, spécialiste de la logistique documentaire et des Services Généraux au sein des entreprises, annoncent un accord de partenariat.

Selon les termes de ce partenariat, Dynapost proposera à ses clients, l'offre de LAD (Lecture Automatique de Documents) Xpert.Capture d'Azur Technology pour des applications de dématérialisation des courriers entrants.

Fruit de cette collaboration, une première référence vient d'être signée par Dynapost avec April Mobilité, spécialiste de l'assurance des personnes en mobilité (expatriés, voyageurs, étudiants à l'étranger...) pour la dématérialisation de ses contrats d'adhésion et ceci dans le cadre d'un contrat global de service de gestion du courrier entrant. A terme, l'ensemble des contrats d'adhésion devraient être numérisés et les informations automatiquement extraites injectées dans le logiciel métier d'April Mobilité.

Spécialiste, de la prestation de service intégrée en gestion documentaire et services généraux sur site, Dynapost, déjà certifiée ISO 9001 sur la dématérialisation de courriers et de documents, souhaitait s'associer à un spécialiste technologique pour pouvoir répondre aux demandes d'évolution de ses clients.

Suite à un premier projet réussi (Cf. ci-après « April Mobilité dématématise ses demandes d'adhésion »), les 2 sociétés ont décidé de poursuivre leur collaboration et de partager leurs savoir-faire.

« Avec Xpert.Capture, nous disposons de l'une des meilleures technologies du marché, mais également d'une offre évolutive et facile à prendre en main par nos agents. De plus la capacité d'accompagnement des équipes d'Azur Technology dans la mise en œuvre de ses solutions, nous incite à proposer d'autres applications à nos clients et ceci quelque soit le type de documents à numériser » indique Jean-Baptiste Blanchon, Responsable Support et Numérisation de Dynapost, en charge de la validation des solutions techniques et de leur intégration dans les nouvelles offres de services de dématérialisation.

« Avec Azur Technology nous travaillons en confiance. La qualité de leurs solutions, leur expertise technique dans le domaine de la dématérialisation de documents et notamment de la LAD, mais aussi leur réactivité, colle parfaitement à notre stratégie qui vise à proposer à nos clients des approches nouvelles « clés en main » avec un retour sur investissement très rapide » poursuit Jean-Baptiste Blanchon.

« Nous sommes très heureux de cette collaboration avec Dynapost, qui préfigure bien l'évolution du marché de la dématérialisation de documents, où la technologie est proposée à la demande dans un contrat global de services. Elle démontre également la maturité de notre offre de LAD, facile à intégrer et facile à utiliser, mais surtout à même d'offrir un retour sur investissement immédiatement mesurable par les clients » indique de son côté, Jean-Louis Sadokh, PDG d'Azur Technology.

April Mobilité dématématise ses demandes d'adhésion

Depuis janvier 2010, April Mobilité numérise avec Dynapost une partie de ses contrats d'adhésion dans le cadre d'un contrat global d'externalisation (forfait mensuel lissé sur 36 mois) sur site avec engagement de résultat.

Concrètement, du lundi au vendredi à partir de 7h30, les contrats d'adhésion qui arrivent par courrier sont ouverts par les agents de Dynapost et numérisés via deux scanners. Après l'étape de numérisation, Xpert.Capture reconnaît automatiquement le formulaire traité (RAD), effectue la lecture du document pour en extraire les données (LAD), qui peuvent ainsi être validées par l'opérateur (Vidéo codage). Ces données sont ensuite transmises au logiciel métier d'April Mobilité, puis mises à disposition sur Internet avant 11h00 du matin.

Actuellement, 3 types de contrats, représentant 300 à 400 formulaires par mois sur les 12 contrats proposés par April Mobilité sont numérisés, pour notamment permettre de fiabiliser le taux de reconnaissance de caractères et le nombre de champs analysés (chaque formulaire est composé de 90 champs à analyser). A terme l'ensemble des contrats d'adhésion devraient être numérisés et traités.

« Grâce à cette technologie, nous bénéficions d'une plus grande réactivité dans nos processus et d'une meilleure sécurisation de nos informations. A terme, nous pensons étendre cette solution à l'ensemble de notre courrier entrant » indique Eric Bonnet, Directeur des Opérations d'April Mobilité.

A propos de Dynapost

Dynapost, filiale de Docapost (Groupe La Poste) et de Néopost, est le spécialiste de la logistique documentaire et des Services Généraux au sein des entreprises. Elle propose une gamme étendue de services pour répondre aux besoins des entreprises : Etudes et formations (conseil, ingénierie, diagnostic, formation ...), Solutions documentaires (gestion de salle courrier, dématérialisation, reprographie, archivage...) et Solutions multiservices (FM multi-services, accueil, intendance, pilotage FM, conciergerie...).

www.dynapost.fr

A propos de Docapost

Holding opérationnelle et industrielle composée des filiales du groupe La Poste expertes en gestion du document (Extelia, Dynapost, Orsid, Seres, Maileva, Aspheria, Certinomis, ISC, Synaxio, Sefas Innovation, Elettermail) et d'une filiale de capital risque, XAnge Capital, Docapost se positionne comme un groupement d'expertises qui accompagne les entreprises et les administrations sur toute la chaîne de valeur du document. Docapost propose des solutions sur mesure ou clés en main, allant du conseil à la numérisation, en passant par l'échange de données sécurisées, l'éditique, l'impression à la demande, l'archivage, la gestion d'un service courrier et le BPO. Docapost regroupe 4 600 salariés répartis sur plus de 300 sites en France. Il est également présent dans de nombreux pays – Etats-Unis, Espagne, Italie,... – et offre ainsi à ses clients des solutions transfrontalières. L'offre de Docapost est auditée et labellisée par des organismes indépendants pour garantir la plus grande fiabilité.

www.docapost.fr

A propos d'Azur Technology

Éditeur et intégrateur de solutions de dématérialisation des documents et d'automatisation des processus métiers, Azur Technology propose depuis plus de 14 ans une offre complète « clé en mains » à destination des entreprises couvrant tous les besoins de capture, d'archivage, de restitution, de circulation des documents.

Son offre Xpert.Line, développée en partenariat avec TI Informatique, s'articule autour de 3 solutions complémentaires : Xpert.Capture pour la Lecture Automatique de Documents, Xpert.ECM pour la gestion de contenu d'entreprise et son archivage et Xpert.Ivy pour la gestion des processus métiers.

Société du groupe Suisse TI Informatique, Azur Technology bénéficie de la force d'un groupe de plus de 200 spécialistes de l'informatique et de l'édition de logiciels.

Azur Technology, qui a son siège à Dardilly (69) et une agence à Paris, emploie 45 personnes et a réalisé en 2009 un chiffre d'affaires de 4,9 millions d'euros, en progression de plus de 15%.

Ses solutions sont utilisées par plus de 200 000 utilisateurs chez Adecco, Andros, Aon, Calberson Rhône-Alpes, Charles River Laboratories, Gécina, Groupe Arcade, Haribo, Intersport, Lecasud (Centrale Leclerc Sud-Est), Leader Price (Gécoma), Mutuelle Existence, Paris Habitat, OPDH des Hauts de Seine, Relay...

www.azurtechnology.com

A propos d'APRIL Mobilité

Depuis plus de 30 ans, APRIL Mobilité est le spécialiste de la protection sociale des personnes vivant hors de leur pays de nationalité, pour des séjours de courte ou longue durée. APRIL Mobilité conçoit, gère et vend des contrats d'assurance (garanties frais de santé, assistance rapatriement, prévoyance, RC, bagages) pour plus de 63 000 voyageurs et expatriés (étudiants à l'étranger, particuliers expatriés, étrangers séjournant en France, salariés et travailleurs indépendants en missions). APRIL Mobilité bénéficie d'un réseau de 4 500 professionnels d'assurance en France et dans les D.R.O.M. La société a réalisé un chiffre d'affaires de 12.7 millions d'euros en 2009.

www.aprilmobilite.com

www.cfo.mobi : CFO-news version mobile

Mercredi 31 Mars 2010

Pour toute reproduction ou publication d'un article veuillez consulter son auteur (source). Impression à usage personnel autorisée sans diffusion ni publication. Quotidien CFO-news : n° de publication périodique ISSN 2105-0872.

